



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 1/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2020

Numéro de version 3

Révision: 05.08.2020

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### · 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit** MC-DUR 2095 ESD - Komponente B

· **Code du produit** 2388

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

*Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Peinture  
Durcisseur

#### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur :** MC-BAUCHEMIE Müller  
Am Kruppwald 2-8  
D-46238 Bottrop  
Tel.: +49(0)2041 101-0  
Fax.: +49(0)2041 101-400

MC-Chimie SARL  
8 Avenue Marchande  
F-57520 Grosbliederstroff  
Tel + 33 3 87 27 29 46  
Fax + 33 3 87 27 29 47

MC-Bauchemie AG  
Siloring 8  
CH-5606 Dintikon  
Tel. +41 56 616 68 68  
Fax +41 56 616 68 69

MC-Bauchemie Belgium nv  
Bedrijventerrein La Corbeille – Zone D  
Conservenstraat 25  
2235 Westmeerbeek  
Tel. +32 15 20 14 62  
info@mc-bauchemie.be

· **Service chargé des renseignements :**

Département sécurité du produit  
msds@mc-bauchemie.com

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Tel.: ++33 (0)625 73 02 61  
Tel.: ++32 (0)473 73 21 88  
Centre Suisse d'Information Toxicologique (tél.: 145)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 2/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2020

Numéro de version 3

Révision: 05.08.2020

### Nom du produit MC-DUR 2095 ESD - Komponente B

(suite de la page 1)

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### · 2.2 Éléments d'étiquetage

##### · Etiquetage selon le

règlement (CE) n° 1272/2008

##### · Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

##### · Mention d'avertissement

Danger

##### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Aliphatisches Polyisocyanat  
poly(oxy-1,2-ethanediyl),  $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ -hydroxy-, phosphate  
diisocyanate d'hexaméthylène

##### · Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### · Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P362+P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

· **Indications complémentaires:** Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

#### · 2.3 Autres dangers

##### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

##### · PBT:

Non applicable.

##### · vPvB:

Non applicable.

FR

(suite page 3)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 3/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2020

Numéro de version 3

Révision: 05.08.2020

Nom du produit MC-DUR 2095 ESD - Komponente B

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description : Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

#### Composants contribuant aux dangers:

CAS: 28182-81-2 NLP: 500-060-2 Reg.nr.: 01-2119488177-26-0000	Aliphatisches Polyisocyanat Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	70-100%
CAS: 9046-01-9	poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -tridecyl- $\omega$ -hydroxy-, phosphate Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315	$\geq 3$ -<5%
CAS: 7087-68-5 EINECS: 230-392-0	éthyl-diisopropylamine Flam. Liq. 2, H225; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	<2,5%
CAS: 822-06-0 EINECS: 212-485-8 Reg.nr.: 01-2119457571-37-0000	diisocyanate d'hexaméthylène Acute Tox. 2, H330; Resp. Sens. 1, H334; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	$\geq 0,1$ -<0,5%

#### Indications complémentaires

:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- après inhalation : Veiller à l'apport d'air frais
- après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- après ingestion : Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

(suite page 4)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 4/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2020

Numéro de version 3

Révision: 05.08.2020

### Nom du produit MC-DUR 2095 ESD - Komponente B

(suite de la page 3)

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Non nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Terre de diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Éviter le dégagement d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant

(suite page 5)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 07.08.2020

Numéro de version 3

Révision: 05.08.2020

**Nom du produit MC-DUR 2095 ESD - Komponente B**

(suite de la page 4)

· **7.3 Utilisation(s) finale(s)  
particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

· **Indications complémentaires  
pour l'agencement des  
installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

**822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène**

VLEP	Valeur momentanée: 0,15 mg/m <sup>3</sup> , 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,075 mg/m <sup>3</sup> , 0,01 ppm AR, (3)
------	--

· **DNEL**

**28182-81-2 Aliphatisches Polyisocyanat**

Inhalatoire	DNEL	0,5 mg/m <sup>3</sup> (Arb) (long term local) 1 mg/m <sup>3</sup> (kei) (acute local eff)
-------------	------	--

**822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène**

Inhalatoire	DNEL	0,5 mg/m <sup>3</sup> (ArL)
-------------	------	-----------------------------

· **PNEC**

**28182-81-2 Aliphatisches Polyisocyanat**

PNEC	12,7 µg/l (Daphnia magna) (marine)
PNEC	38,28 mg/l (kei) (STP)

**822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène**

PNEC	100 mg/l (Abw)
	0,0199 mg/l (Mew)
	0,199 mg/l (Suw)
PNEC	8.884 mg/kg dwt (Bod)
	4.455 mg/kg dwt (Mee)
	44.551 mg/kg dwt (Sue)

· **Indications complémentaires**

:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Equipement de protection individuel :**

· **Mesures générales de  
protection et d'hygiène :**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 6)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 6/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2020

Numéro de version 3

Révision: 05.08.2020

### Nom du produit MC-DUR 2095 ESD - Komponente B

- (suite de la page 5)
- **Protection respiratoire :** En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
  - **Protection des mains :** Gants de protection.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.  
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
  - **Matériau des gants**  
Caoutchouc nitrile  
Butylcaoutchouc  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
  - **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
  - **Protection des yeux :** Lunettes de protection.  
Lunettes de protection hermétiques.
  - **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**
  - **Forme :** liquide
  - **Couleur :** incolore
  - **Odeur :** caractéristique
- **valeur du pH à 20 °C:** 7
- **Modification d'état**
  - **Point de fusion :** non déterminé
  - **Point d'ébullition :** 175 °C
- **Point d'éclair :** 70 °C
- **Auto-imflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité à 20 °C:** 1,15 g/cm<sup>3</sup>
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** non ou peu miscible

(suite page 7)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 7/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2020

Numéro de version 3

Révision: 05.08.2020

Nom du produit MC-DUR 2095 ESD - Komponente B

(suite de la page 6)

- **Viscosité :**
  - dynamique à 20 °C:** 2000 mPas
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réaction aux amines
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

#### 28182-81-2 Aliphatisches Polyisocyanat

Oral LD50 >2.500 mg/kg (Ratte) (OECD 423)

Dermique LD50 >2.000 mg/kg (Ratte) (OECD 402)

#### 822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

Oral LD50 738 mg/kg (Ratte)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation :** Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

FR





BE SURE. BUILD SURE.

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2020

Numéro de version 3

Révision: 05.08.2020

### Nom du produit MC-DUR 2095 ESD - Komponente B

(suite de la page 7)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

##### · Toxicité aquatique :

##### 28182-81-2 Aliphatisches Polyisocyanat

ErC10/72h 370 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (EU C.3)

ErC50/72h >1.000 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (EU C.3)

#### · 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · Effets écotoxiques :

##### · Remarque :

Nocif pour les poissons.

##### · Autres indications écologiques :

##### · Indications générales :

Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre) : polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

#### · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

##### · PBT:

Non applicable.

##### · vPvB:

Non applicable.

#### · 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

##### · Emballages non nettoyés :

##### · Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

FR

(suite page 9)





BE SURE. BUILD SURE.

Page : 9/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2020

Numéro de version 3

Révision: 05.08.2020

Nom du produit MC-DUR 2095 ESD - Komponente B

(suite de la page 8)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU  
· ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU  
· ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport  
· ADR, ADN, IMDG, IATA  
· Classe néant
- 14.4 Groupe d'emballage  
· ADR, IMDG, IATA néant
- 14.5 Dangers pour l'environnement:  
· Polluant marin : Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.
- "Règlement type" de l'ONU: néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement  
· RÉGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II  
Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales : Tableau des maladies professionnelles n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 10)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 10/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2020

Numéro de version 3

Révision: 05.08.2020

### Nom du produit MC-DUR 2095 ESD - Komponente B

(suite de la page 9)

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Service établissant la fiche technique :
- Acronymes et abréviations:

#### Département sécurité

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

- \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR